



DEPUIS 2012, LES SOCIALISTES ET LA GAUCHE AGISSENT POUR REDRESSER NOTRE PAYS, RENFORCER LES PROTECTIONS ET OUVRIR DE NOUVEAUX DROITS. LES RÉFORMES ENGAGÉES PORTENT AUJOURD'HUI LEURS FRUITS.

LE PLAN LOGEMENT OUTRE-MER: AMÉLIORER L'HABITAT ULTRA-MARIN

OUTRE-MER

LE DIAGNOSTIC

En février 2012, L'Union pour l'Habitat Social a estimé que les outre-mer souffraient d'un déficit de près de 100 000 logements pour une population totale de 2,7 millions d'habitants. La moitié de ce déficit correspondrait à de l'habitat insalubre.

QUI EST CONCERNÉ ?

Le public cible est la population ultra-marine éligible au logement social, estimée à 75% de la population totale des départements d'outre-mer, soit plus de 2 millions de personnes. Les acteurs du logement social en outre-mer jouent un rôle central dans la mise en place du plan.

QUELLE MÉTHODE ?

Des concertations sont menées localement par le préfet avec les bailleurs sociaux, financeurs, professionnels du bâtiment et les associations. Ces concertations devront aboutir à des accords territoriaux.

ÉLÉMENTS CLÉS

- ▶ **22 SITES EN OUTRE-MER CHOISIS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ANRU** (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) qui bénéficieront d'un plan de rénovation urbaine pour un investissement de plus de 450M€.
- ▶ **STABILISATION DES DISPOSITIFS D'AIDES FISCALES** à l'investissement jusqu'en 2017.
- ▶ **UNE AIDE FINANCIÈRE AUX COMMUNES BÂTISSEUSES** de 19 millions d'euros par an.
- ▶ **DÉCLINAISONS LOCALES DU PLAN** à travers des accords territoriaux après concertation entre les préfets et les acteurs locaux.

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Le 26 mars 2015.

LE SENS DE NOTRE ACTION

Il est essentiel d'améliorer l'habitat, réhabiliter et construire des logements sociaux afin de répondre aux besoins en logement des ménages ultra-marins. Ce plan logement s'inscrit dans la continuité du plan national de relance de la construction engagé par le gouvernement en juin 2014.

QUELS OBJECTIFS ?

Les objectifs sont ceux de la politique du logement social menée par le gouvernement. Il s'agit de mieux et durablement loger nos concitoyens d'outre-mer. L'objectif du plan est de construire ou réhabiliter 10 000 logements par an. Il s'agit également de relancer le secteur de la construction afin de favoriser l'emploi et la croissance.

QUELS RÉSULTATS ?

- ▶ **EN MARTINIQUE**, la mise en place du plan a permis le financement de 683 logements locatifs sociaux en 2015 ce qui représente une augmentation de 34% par rapport à 2014.
- ▶ **EN GUYANE**, le plan logement outre-mer a été acté en septembre 2015 et prévoit la création de 3 500 nouveaux logements par an sur 10 ans.
- ▶ **À LA RÉUNION**, le plan a été signé le 12 juin 2015 et prévoit 4 000 logements neufs supplémentaires par an et la réhabilitation de 1 000 logements au cours des cinq prochaines années.

LE CONSTAT

UN DÉFICIT DE PRÈS DE

100 000
LOGEMENTS



2,7
MILLIONS

D'HABITANTS

POUR UNE POPULATION TOTALE

LA MOITIÉ DE CE DÉFICIT CORRESPONDRAIT
À DE L'HABITAT INSALUBRE

DEPUIS ?

26
MARS
2015

OBJECTIFS

LOGER MIEUX ET DURABLEMENT
LES CONCITOYENS D'OUTRE-MER

CONSTRUIRE OU RÉHABILITER
10 000 LOGEMENTS PAR AN

RELANCER LE SECTEUR DE LA
CONSTRUCTION AFIN DE FAVORISER
L'EMPLOI ET LA CROISSANCE

POUR QUI ?



LA POPULATION ULTRA-MARINE
ÉLIGIBLE AU LOGEMENT SOCIAL

SOIT

+2
MILLIONS

DE PERSONNES

COMMENT ?

DES CONCERTATIONS SONT MENÉES LOCALEMENT PAR
LE PRÉFET ET AVEC LES BAILLEURS SOCIAUX, FINANCEURS,
PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT ET LES ASSOCIATIONS

EN OUTRE-MER BÉNÉFICIERONT D'UN PLAN
DE RÉNOVATION URBAINE POUR UN INVESTISSEMENT
DE PLUS DE 450 M€

STABILISATION DES DISPOSITIFS D'AIDES FISCALES
À L'INVESTISSEMENT JUSQU'EN 2017

DÉCLINAISONS LOCALES DU PLAN À TRAVERS
DES ACCORDS TERRITORIAUX APRÈS CONCERTATION
ENTRE LES PRÉFETS ET LES ACTEURS LOCAUX

RÉSULTATS

EN MARTINIQUE

EN 2015
683
LOGEMENTS

LOCATIFS SOCIAUX

SOIT UNE AUGMENTATION DE 34%
PAR RAPPORT À 2014

EN GUYANE



LE PLAN LOGEMENT
OUTRE-MER A ÉTÉ ACTÉ
EN SEPTEMBRE 2015

ET PRÉVOIT LA CRÉATION DE

3500
NOUVEAUX
LOGEMENTS
PAR AN

SUR
10 ANS

À LA RÉUNION

4000
LOGEMENTS
NEUFS SUP.
PAR AN

SUR
10 ANS

RÉHABILITATION DE
1000
LOGEMENTS

AU COURS
DES 5 PROCHAINES
ANNÉES